



Changement de statut étudiant

Par **ghoul**, le **19/10/2011** à **14:10**

Bonjour,
Je suis tunisienne et je suis venu en france en 2007 avec un visa d'étudiant, j'ai fait mes études et j'ai eu mon diplome en JUIN 2010, et en avril 2010 je me suis mariée avec un tunisien qui a la carte de 10ans donc en août 2010 j'ai fait une demande de changement de statut pour une carte de vie privée et familiale en sachant que ma carte d'étudiante était valable jusqu'à novembre 2010. ils m'ont donné un récépissé en attendant la décision mais le probleme à chaque fois ils me donnent de récépissé jusqu'à maintenant, à chaque fois ils me disent qu'ils n'ont pas encore décidé. que dois je faire? est-ce qu'ils peuvent refuser ma demande et ils me demandent de rentrer au bled et faire un regroupement familial?
MERCI